

Réseau de réflexions et d'échanges sur l'autoformation

En 2020, un nouveau dispositif autour des ressources d'autoformation a été proposé aux bibliothèques partenaires de la Bpi. Il est présenté sur la page « Autoformation à la Bpi » du site professionnel de la Bpi, page entièrement retravaillée et ré-actualisée.

À l'issue d'un travail d'évaluation, il a été décidé de réorienter la coopération autour d'un partage de connaissances avec les bibliothèques partenaires et au-delà sur les ressources gratuites. La nouvelle formule de coopération consiste en :

- l'organisation d'une rencontre annuelle qui pourrait rassembler les bibliothèques qui étaient nos partenaires sur l'ancien dispositif mais aussi d'autres bibliothèques qui seraient en mesure de contribuer également à la recherche et à l'évaluation de ressources gratuites. Cette rencontre, prévue en mai 2020, a été reportée suite à la situation sanitaire.
- l'alimentation d'un outil collaboratif et participatif, le Pearltrees du service autoformation, accessible sur le site professionnel de la Bpi synthétisant le travail de veille sur ces ressources, valorisées sur le site professionnel.

Formation des bibliothécaires territoriaux aux ateliers de conversation

L'expertise reconnue de la Bpi dans la mise en place et l'animation d'ateliers de conversation permet aux séances de partage sur ce sujet proposées par la Bpi de trouver un public toujours renouvelé. Plus de 170 personnes ont participé à l'une des deux ou trois séances annuelles organisées par la Bpi depuis fin 2016. Une fois la formation passée, les informations et les questions continuent de circuler sur des sujets communs : autoformation, médiation, valorisation, ressources numériques, accueil des migrants, etc. En 2020, le contexte sanitaire a fortement perturbé la tenue de ces séances. Trois dates ont été successivement reportées puis annulées. Une seule formation a pu se tenir in situ en octobre et a réuni 10 personnes.

Échanges de professionnels

La Bpi a également travaillé en 2020 à une proposition d'échanges de professionnels entre agents des bibliothèques françaises et la Bpi. La première phase de mise en œuvre a dû être reportée également.

Voyages

La Bpi organise chaque année un voyage d'étude à l'étranger pour ses agents et des agents des bibliothèques territoriales ainsi que, lorsque c'est possible, des voyages d'étude en France pour ses agents. Le voyage 2020, prévu à Montréal, a été annulé.

Présence dans les organismes nationaux, structures interrégionales, etc.

En 2020, la Bpi a assuré une quarantaine de journées de présence effectives ou en ligne auprès des différents partenaires.

ABF

Le congrès annuel de l'association a été reporté. Cependant, la Bpi siège au sein de la Commission « International » de l'ABF et au conseil national. Elle a également été sollicitée pour participer au groupe de réflexion sur les publications de l'association. La Bpi est aussi amenée à proposer des articles pour la revue Bibliothèque(s).

ABD et ADBGV

La Bpi participe habituellement aux journées d'études annuelles de l'ABD, ainsi qu'à celle de l'ADBGV, annulées en 2020. La Directrice adjointe de la Bpi siège au Conseil d'Administration de l'ADBGV.

ACIM

La Bpi poursuit sa coopération de longue date avec l'ACIM. Membre de droit du conseil d'administration, elle siège depuis 2019 au Bureau de l'association.

FILL

La Bpi siège au Conseil d'Administration de la FILL. Elle suit également les travaux de la commission « Lecture publique et patrimoine » et, depuis 2019, ceux de la commission, nouvellement créée, « Développement des publics ». En 2020 un travail de collecte d'actions de bibliothèques avec les hôpitaux et établissements de santé a été mené pour alimenter le site ressource sur cette question sur lequel travaille la Fill.

L'ENSSIB

La Bpi est membre du Conseil scientifique de l'ENSSIB et de son Comité éditorial. En 2020, la Bpi a été associée à la première des trois réunions du comité de suivi du projet de plateforme qui doit accueillir des ressources pour les formateurs en Éducation aux médias et à l'information. Bibliothèques de Rennes-Métropole
La Bpi siège au conseil culturel et scientifique de la bibliothèque de Rennes Métropole qui se réunit habituellement deux fois par an. En 2020, ces réunions ne se sont pas tenues.

Cyclo-biblio

L'action de plaidoyer pour les bibliothèques annuellement organisée en amont du congrès de l'ABF n'a pas pu se tenir cette année et la Bpi a dû annuler sa participation.

Observatoire de la lecture des adolescents

La Bpi est représentée dans cette instance

ENS Lyon

La Bpi a une convention de recherche en cours depuis 2018 avec le Centre Max Weber pour une étude exploratoire intitulée « Représentations et pratiques des jeunes adultes en matière de lecture ».

Les journées d'étude

Chaque journée est suivie de la publication sur le site Bpi pro des enregistrements de la journée et/ou de compte rendu écrits, des supports d'intervention des participants, etc.

Cycle «Partager les savoirs, faire société : les bibliothèques dans la cité» (BDLC)

Pour animer le débat professionnel sur le rôle des bibliothèques en matière de cohésion sociale et plus globalement l'évolution de leurs missions et de leur place dans les politiques publiques, la délégation à la coopération relaie les actions des différents services de la Bpi dans ce domaine (autoformation, handicap, accueil et étude des publics notamment) et les inscrit dans la coopération avec les bibliothèques au niveau national comme international

Cette préoccupation se décline dans un cycle de journées d'étude qui s'appuie chaque année sur des partenariats avec des acteurs locaux du livre et de la lecture.

En 2020, les 3 journées prévues ont été reportées et devraient se dérouler entre 2021 et 2022.

Autres journées d'études

Jeu vidéo en bibliothèque : quels accueils pour quels publics ?

Cette demi-journée professionnelle s'inscrit dans le cadre du festival Press Start. Elle est organisée par la Bibliothèque publique d'information avec le soutien d'Images en Bibliothèques. Elle s'est tenue, à la Bpi, le 25 septembre 2020 avec une retransmission en direct sur Facebook et sur le site Bpi pro. L'enregistrement de la rencontre reste accessible en ligne sur le site Bpi pro.

Le public a été accueilli sur place (97 participants) et en ligne : 1173 personnes ont vu cette vidéo (chiffres janvier 2021), dont 87 en direct. L'utilisation de Facebook a permis au public non présent de poser des questions mais également d'échanger entre eux.

« Quel écosystème pour le prêt de livres numériques »

Journée professionnelle du réseau carel

La journée de rencontre professionnelle annuelle de l'association réseau Carel, avec le soutien de la Bpi, s'est tenue le 13 octobre 2020 et a rassemblé 120 participants.

Les webinaires

La crise sanitaire a amené la Bpi à penser ses rencontres professionnelles sous une forme entièrement dématérialisée. Plusieurs formules de webinaire ont été inventées et testées. Tous ont été enregistrés et restent disponibles sur le site Bpi pro.

Bibliothèques, l'Europe peut financer vos projets !

Organisé avec l'association européenne Eblida, ce webinaire s'est tenu le 24 novembre 2020. D'une durée d'1h30, il était accessible uniquement sur inscription. Les 110 participants (sur 150 inscrits) pouvaient voir et entendre les intervenants et poser leurs questions par écrit.

Éducation aux Médias et à l'information (EMI) en bibliothèque : quelles pédagogies ?

Composé de deux conférences accessibles sur inscription, sur Facebook et sur le site Bpi pro, puis de 7 ateliers simultanés, destinés à concevoir un atelier EMI, regroupant en tout 51 participants, ce webinaire a été vu en direct par 155 participants, et vu en tout (chiffres janvier 2021) sur Facebook 1325 fois et 325

fois sur le site Bpi pro. Les participants pouvaient poser leurs questions via Facebook et le site. L'expérience d'un atelier en ligne (outil d'animation Klaxoon) a été très bien perçue.

L'animation culturelle pour les personnes en situation de handicap mental : trois expériences en bibliothèques
Constitué de trois interventions successives, toutes sous-titrées et traduites simultanément en Langue des Signes Française, ce webinaire d'1h15 s'est tenu le 10 décembre 2020. Il a été suivi en direct par 100 participants inscrits sur Zoom, et 88 personnes y ont assisté via Facebook en direct. La vidéo a été vue ensuite 1614 fois (à la fin janvier 2021).

Ce webinaire est le premier d'un cycle qui permet à la Bpi de remplir sa mission d'information auprès des collègues des territoires. Ce cycle porte sur les animations proposées aux personnes en situation de handicap et les deux autres rendez-vous sont programmés en 2021.

Le site professionnel de la Bpi et la lettre d'information à destination des professionnels de la lecture publique

Le site Bpi pro¹³, orienté vers les bibliothèques de lecture publique, a pour objectifs de mettre à leur disposition des ressources et des outils proposés par la Bpi ainsi que par d'autres bibliothèques et de partager les initiatives et les différentes formes de coopération.

170 contenus ont été publiés en 2020. Ils sont valorisés dans la lettre d'information mensuelle du site... et sa présence sur Facebook

La Délégation à la coopération nationale et internationale fait vivre une page Facebook « Bpi pour les professionnels »¹⁴ où elle relaie les actions de la Bpi, comme l'annonce des journées d'étude et la mise en ligne de leurs captations sonores, les différents articles publiés sur le site, ainsi que des contenus en lien avec les axes de réflexion privilégiés par l'établissement.

Évolution du nombre de fans (chiffres de mi-décembre de chaque année) :

2017	2018	2019	2020
2500	3415	4340	5218

13. pro.bpi.fr

14. facebook.com/bpipro

Les actions de coopération par domaine

Le développement des ressources numériques : le Réseau CAREL

La Bpi soutient activement le fonctionnement et le développement de l'association « Réseau Carel » (Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques).

Dans le cadre d'une convention de prestation de service à titre gratuit, mise en place entre la Bpi et l'association « Réseau Carel », la Bpi affecte un équivalent temps plein au soutien à l'association « Réseau Carel ». Au sein de la Bpi, ces tâches sont partagées entre le Service des ressources électroniques et la Délégation à la coopération.

La Bpi est membre du Conseil d'Administration de l'association et participe à tous les groupes de travail thématiques.

À la fin de l'année 2020, 223 collectivités territoriales étaient adhérentes de « Réseau Carel ».

Les négociations, qui se complexifient dans un contexte budgétaire tendu, s'adosent désormais de plus en plus aux groupes de travail thématiques de l'association.

La négociatrice s'appuie sur leurs travaux pour évaluer les nouvelles offres et recueillir l'avis des groupes sur des changements de modèles tarifaires importants afin de préparer les présentations et les votes en CA ou en bureau Carel.

Ce travail de négociation se mène en flux constant et soutenu tout au long de l'année et au fil de l'eau.

Les attentes sont également plus complexes et plus spécialisées : elles portent de plus en plus fréquemment sur des problématiques et moins sur des questions factuelles d'information. En cela, le cheminement des réponses devient plus circulaire que descendant, et conduit à une sollicitation accrue du réseau.

Les échanges avec les adhérents sont par ailleurs nourris par des rencontres directes, lors des rendez-vous réguliers de l'association (réunions des groupes de travail, journée annuelle d'échanges, CA et AG) et lorsqu'il se tient, au moment du congrès de l'ABF, qui en constitue un temps fort.

La journée d'échanges s'est tenue le 13 octobre 2020 à la Bpi et a réuni 120 participants.

L'Éducation aux Médias et à l'Information

Face aux flux d'information et de communication, les connaissances et les compétences nécessaires à l'évaluation critique de l'information se complexifient. Pour répondre à cet enjeu, les bibliothèques sont des acteurs essentiels de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI). Engagée dans une phase de réflexion et d'évaluation de ses actions EMI, la Bpi a été missionnée par le Service du Livre et de la Lecture pour animer le réseau de lecture publique sur ces questions et proposer des instances de réflexion, de partage d'expérience et de contribution professionnelle. L'objectif de ce nouveau réseau est de favoriser les partages d'expérience et la réflexion entre professionnels qui souhaitent mettre en place des actions similaires dans leurs établissements, ou qui ont déjà entrepris des actions et ont besoin de partager leurs expériences et analyses.

L'action de coopération de la Bpi sur l'EMI se développe régulièrement depuis 2018. L'année 2020 a été consacrée à la diffusion d'un guide pratique sur l'EMI en bibliothèque de lecture publique réalisé fin 2019, à l'alimentation du site Bpi pro et du Facebook pro ; et enfin à l'organisation d'un webinaire sur les pédagogies de l'EMI

La rubrique EMI du site Bpi pro

L'objectif de cette rubrique spécifique créé sur le site professionnel de la Bpi est de favoriser les partages d'expérience et la réflexion entre professionnels qui souhaitent mettre en place des actions similaires. Elle recense expériences, bonnes pratiques, actualités et ressources sur l'EMI pour accompagner de nouvelles initiatives.

Cette rubrique est très consultée : plus de 5386 pages vues depuis leur création et des articles régulièrement dans le top 25 des pages les plus consultées.

Ces contenus, ainsi qu'une veille sur l'EMI, sont repris régulièrement sur la page Facebook Bpi pour les professionnels animée par l'équipe de la Coopération. Ces publications ont également du succès (entre 500 et 1000 vues à chaque fois).

Diffusion du Guide pratique EMI en bibliothèque de lecture publique

Cet outil simple et pratique a été conçu avec le soutien du SLL à destination des bibliothèques qui envisagent de mettre en place des projets d'EMI : informations sur les dispositifs, les partenaires ou les types d'actions à développer selon les publics cibles, et retours d'expériences des actions menées par des bibliothèques sur l'ensemble du territoire.

Plus de 1500 vues sur le site pro et déjà plus de 500 exemplaires diffusés malgré les deux confinements successifs

Enfin, notons qu'en 2020, la Bpi a contribué à l'ouvrage collectif de l'ENSSIB *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque.*

Catalogue national de films documentaires pour les bibliothèques

Les yeux doc (www.lesyeuxdoc.fr)

Le film documentaire, sous toutes ses formes

Le Catalogue national diffuse fin 2020 un fonds de 800 films, dont 400 sont accessibles en ligne sur la plateforme numérique *Les yeux doc* et 640 peuvent être commandés sur support vidéo.

Le fonds, comprenant des inédits, est généraliste, n'excluant aucun sujet a priori tout en ayant une large sélection dans deux thématiques : sociologie et littérature. Depuis 2018, il développe également une collection des « classiques » du cinéma documentaire.

Une plateforme de films documentaires pour les médiathèques

Depuis la fin 2016, les bibliothèques disposent d'une plateforme de vidéo à la demande, *Les yeux doc*, qui leur permet de développer une expertise sur les films, de proposer à leurs usagers une collection de 400 films consultables à domicile et de mettre en place des projections régulières dans leurs espaces. Cette plateforme a été développée par Arte, qui la commercialise auprès des médiathèques. La grille tarifaire a été calculée pour mutualiser les frais techniques (notamment les développements informatiques, stockage des vidéos...)

Le handicap

La question de la formation des bibliothécaires dans le domaine du handicap trouve un écho national avec l'enquête menée par Olivier Caudron et son équipe de l'IGESR sur cette question. Le service lecture et handicap a pu exposer l'action entreprise par la Bpi lors d'une rencontre avec les conservateurs. Ce travail de représentation de la Bpi est poursuivi par ailleurs auprès de la réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA), du groupe de travail interministériel « Bibliothèques et accessibilité », du SLL et de l'ABF. Ces deux derniers partenaires ont été particulièrement sollicités avec la DRAC des Hauts-de-France lors de la préparation de la journée d'étude programmée en septembre puis annulée pour être reportée en novembre 2021. Sa thématique portera sur l'organisation de la mission handicap et des différentes formes qu'elle peut prendre en fonction des bibliothèques.

Le développement durable

La Bpi à travers ses actions culturelles développe une offre importante sur les questions liées à l'environnement et au développement durable sous la forme de débats, rencontres et ateliers. Cette implication se retrouve également au sein de la bibliothèque. La politique de dons effectués par la Bpi en est une manifestation. La Bpi de par sa mission de bibliothèque d'actualité est amenée à renouveler régulièrement ses collections et, donc, à retraiter des documents sortis de son inventaire. De par sa vocation nationale, le réseau de la Bpi excède donc ses propres murs et se développe, notamment, par le biais de coopérations qui peuvent aussi prendre la forme de dons d'ouvrages. Ces dons impliquent la signature d'une convention de don, sous réserve de l'affectation des documents cédés à une activité d'intérêt général.

En 2020, 7 764 unités documentaires ont été données à 31 établissements, dont 5 558 documents à des associations humanitaires ou du champ social, et 1 189 à des bibliothèques universitaires ou spécialisées. Les trois quarts des dons (72 %) ont donc été effectués auprès d'associations humanitaires ou du champ social. Les circonstances particulières de l'année 2020 ont impacté également ce travail et beaucoup de bénéficiaires ont vu leur activité ralentie, voire stoppée.

Après avoir initié, en 2016, la première convention nationale entre une bibliothèque et l'administration pénitentiaire, la Bpi poursuit son partenariat avec la Direction Administrative Pénitentiaire. Ainsi, la convention a été renouvelée en 2020 pour une durée de 4 ans.

L'action internationale

Liens avec les autres pays et les associations étrangères

La Bpi fait habituellement bénéficier les professionnels français des expériences étrangères grâce aux voyages d'étude et/ou aux rencontres internationales. La délégation à la coopération nationale et internationale organise des visites de la Bpi, accueille des stagiaires étrangers dans des formations individuelles ou collectives, assure des missions d'expertise en collaboration avec des bibliothécaires territoriaux, visant ainsi à constituer des réseaux d'échanges pérennes. La Bpi participe également activement aux travaux de plusieurs associations internationales.

International Federation of Library Associations (IFLA)¹⁵

En 2020, le congrès annuel a été annulé. Néanmoins les deux agents de la Bpi élus des comités permanents des sections « Bibliothèques publiques » et « Services aux populations multiculturelles » ont continué de participer aux travaux des sections (traductions, communication, enquête pour la mise à jour du texte de référence de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques).

European bureau of Library, Information and Documentation associations (EBLIDA)

La Bpi est membre de cette association¹⁶. En 2020, toutes les réunions se sont tenues en visioconférence et ont permis d'assurer une présence française dans les groupes de travail qui se montent autour de l'évaluation des bibliothèques, la législation et le prêt de livres numériques. Eblida a également mené un important travail de pédagogie autour des fonds européens et la manière dont les bibliothèques en Europe pourraient y prétendre, notamment en valorisant les actions qui s'inscrivent dans l'Agenda 2030 porté par l'ONU et décliné également au niveau européen. Un webinaire (cf. supra) a permis de partager ce travail et de valoriser d'une part les actions menées par la France en faveur de l'agenda 2030 et une expérience réussie de projets financés grâce à des fonds européens.

Comité français international bibliothèques et documentation

La Bpi est également membre du Cfibd¹⁷ (Comité français international bibliothèques et documentation), au sein duquel la directrice de la Bpi, représentée par la déléguée à la coopération nationale et internationale, assure la Vice-Présidence en charge du développement de l'action internationale dans les bibliothèques publiques.

La Bpi n'a pas pu, en raison de l'annulation du congrès annuel de l'IFLA, co-financer les deux bourses « lecture publique » permettant à des agents d'autres bibliothèques de se rendre au congrès annuel de l'IFLA. Cependant la Bpi a participé au travail de description du paysage des bibliothèques en France ainsi qu'à certains travaux de traduction, l'organisation d'ateliers de conversation en langue anglaise (par visio conférence et à l'alimentation de la page Facebook du CFIBD).

Coopération avec l'Institut Français

La Bpi collabore avec l'Institut Français, qui coordonne l'action des médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine au sein du réseau culturel français à l'étranger. La Bpi a participé à la commission annuelle d'attribution des aides, qui s'est tenue en ligne en 2020. Enfin, plusieurs agents de la Bpi font partie du groupe de bibliothécaires qui assurent des missions d'expertise sur les médiathèques – centres d'information sur la France contemporaine. Cependant ces missions, assurées sur leur temps personnel, n'ont pas pu se tenir en 2020.

15. <http://www.ifla.org/>

16. <http://www.eblida.org/>

17. <http://www.cfibd.fr/>

Études et recherche

Programmes de recherche nationaux

Dans le cadre de ses programmes de recherche nationaux réalisés en partenariat avec le Service du livre et de la lecture du Ministère de la culture, la Bpi pilote une étude sur la valeur socioéconomique des bibliothèques et va conduire une étude sur les publics de la musique des bibliothèques.

Recherche sur la valeur socioéconomique des bibliothèques (Laboratoire Clersé)

Initié en 2018, ce programme de recherche constitue le 3^e chantier d'un dispositif plus vaste déjà entamé par la DGMIC portant sur l'ensemble des impacts des bibliothèques publiques et qui a déjà fait l'objet de publications¹⁸. Confié au laboratoire Clersé de socioéconomie de l'Université de Lille associé au CNRS et placé sous la direction de Florence Jany-Catrice, la recherche, dont le terme est fixé en 2021, prend une dimension à la fois qualitative et critique sur un sujet important qui fait débat aussi bien chez les économistes que parmi les bibliothécaires, en France comme à l'étranger : comment dire la valeur socioéconomique des bibliothèques publiques ?

Cette étude est découpée en 3 phases :

- Phase 1 : une enquête généalogique constituée d'entretiens avec les commanditaires et les experts professionnels (« Comment et pourquoi émerge l'idée même de valeur économique des bibliothèques ? ») ;
- Phase 2 : une phase terrain sur 3 sites destinée à recueillir des données sur les pratiques existantes en matière d'évaluation des impacts économiques des bibliothèques (« Comment les acteurs des bibliothèques s'approprient l'idée d'impact économique de leurs activités et de leurs établissements ? ») ;
- Phase 3 : une phase de co-construction d'une sélection d'indicateurs, discutée et débattue sur un site spécifique (« Comment rendre compte de méthodologies qui tiennent compte de l'ensemble des parties prenantes pour dire la ou les valeur(s) socioéconomique(s) et leurs impacts ? »).

La phase exploratoire et la première phase terrain de l'étude, sur les sites de Bordeaux, Nanterre et Sotteville-lès-Rouen, sont terminées. Un rapport intermédiaire de 200 pages a été produit. Deux comités de pilotage réunissant l'ABD, l'ABF, l'ADBGV, l'AFNOR, la Bpi, le DEPS, la DGMIC et le SLL ont été réalisés. La dernière phase terrain est programmée au premier semestre 2021. Le rapport final de la recherche est attendu à la rentrée scolaire 2021, une publication, destinée à la communauté professionnelle et scientifique, est envisagée pour 2022. 30 000 euros ont été affectés par la Bpi à cette opération.

18. Chantier 1 : Répertoire et apprécier les impacts ; chantier 2 : Les non-usagers des bibliothèques

Recherche sur les publics de la musique des bibliothèques (Laboratoire Pacte)

Suite à une proposition du conseil de coopération de la Bpi, le programme de recherche 2020-2021 est consacré aux publics de la musique des bibliothèques, jusque-là peu étudiés. Olivier Zerbib et Pierre Le Quéau, chercheurs en sociologie de l'Université Grenoble-Alpes/UMR Pacte, ont été sollicités pour la réalisation de la recherche. Il s'agira d'une recherche participative mobilisant les associations de bibliothécaires musicaux (ACIM-AIBM) et s'appuyant sur des sites « test » pour réaliser des observations approfondies : recueils de documentation, observations, entretiens, diffusion de questionnaires. Le champ de l'étude couvre la question de la place de la musique dans les bibliothèques et dans les pratiques de leurs usagers mais aussi celle de la place des bibliothèques dans le domaine de la. Les publics étudiés peuvent se placer dans deux catégories :

- Publics sur place des services musicaux traditionnels des bibliothèques publiques (consultation de ressources, emprunts de documents, participation aux animations intramuros, etc.) ;
- Publics sur place et en ligne des services musicaux innovants des bibliothèques (emprunts d'instruments, création et interprétation musicale sur place, usagers des ressources numériques sur place et à distance, etc.).

Au moyen d'entretiens, de l'analyse de documents de conception des services et de constitution des offres, et de questionnaires, il est question plus précisément de mieux comprendre comment et pour quelles raisons certaines équipes de professionnels ont parfois choisi de faire évoluer leurs collections et services musicaux, et de quelles façons les publics y ont, ou non, répondu. Un comité de pilotage de la recherche sera constitué début 2021 et composé du comité de projet opérationnel (Bpi et associations professionnelles) auquel seront associés un représentant du SLL et des représentants des sites étudiés. La fin de l'étude est prévue début 2022 mais devra prendre en compte les contraintes sanitaires. Une publication est envisagée pour 2023. 30 000 euros ont été affectés par la Bpi à cette opération.

D'autre part, la Bpi a contractualisé avec l'ENS Lyon pour une **recherche sur les représentations et pratiques des jeunes adultes en matière de lecture**, sous la direction de Christine Détrez (réalisation Élodie Hommel). Il s'agit d'une enquête qualitative reposant sur des entretiens approfondis longs réalisés auprès de jeunes adultes (avec inventaires des bibliothèques personnels) afin d'analyser de façon biographique rétrospective leurs parcours de lecture et leurs pratiques actuelles de lecture au sens large (lectures livresques, lectures fragmentées en ligne ou sur papier, etc.). L'enquête a pour but d'explorer en détail l'ensemble des pratiques de lecture au-delà des définitions canoniques courantes de cette activité (lecture = lecture livresque), de s'intéresser aux ruptures, changements, autant qu'aux continuités dans la pratique (au contraire des approches statistiques habituelles). La question des genres lus et des façons de lire est également placée au cœur du dispositif. L'idée est d'aller voir ce qui se passe vraiment quand on dit que « les jeunes ne lisent plus ». Sur la base de 15 entretiens, des portraits analytiques ont été produits et mis en ligne sur le site Bpi pro en décembre 2020.